

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{er} juillet 2025

Etaient présents :

MMES et MM FOUILLOUX GROSROYAT RIVIERE DE SAEVER LAGREZE HUDRY FERNANDEZ GUYONDET LABRUNIE MONTANARI GOLLIET

Absents excusés :

M. BILLARD : pouvoir à Mme GROSROYAT

Mme GERVIER : pouvoir à M. LAGREZE

M. MAKHLOUF : pouvoir à Mme LABRUNIE

Mme AUBERTIN : pouvoir à Mme HUDRY

Absent :

M. RENAUT

1°) Ouverture de la séance

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 3 juin

2°) Finances – Economie

- a) Etat des factures
- b) MAPA accord cadre à bons de commande – choix du prestataire pour la fourniture des repas à la cantine et des goûters centre de loisirs

3°) Urbanisme

- a) Dossiers vus en commission du 1^{er} juillet
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 3 juin
- c) Déclaration(s) d'intention d'aliéner

4°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Informations diverses

5°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Informations diverses

6°) Commission CLAC – Informatique

- a) INFORMATIQUE : informations diverses
- b) CLAC : informations diverses

7°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses

8°) Communauté d'agglomération

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 11 juin
- b) Compte rendu des différentes commissions

9°) Questions/informations diverses

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 11 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. FERNANDEZ se propose et est désigné.
- c) Approbation du procès-verbal du 3 juin : Le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances – Economie

- a) Etat des factures

- b) **MAPA accord cadre à bons de commande – Choix du prestataire pour la fourniture des repas à la cantine et des goûters au centre de loisirs** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le marché de restauration scolaire avec la société SHCB se termine au 1^{er} septembre 2025.
- Une consultation en procédure adaptée a donc été lancée. Le marché a été passé selon la technique d'achat de l'accord-cadre à bons de commande (article L2125-1 1° ; R2162-13 et R2162-14) du code de la Commande Publique.
- Quatre entreprises ont répondu à la consultation. Suite à l'analyse des offres, il s'avère que l'entreprise RCP est la mieux notée. Elle propose un tarif de 3.305€ HT soit **3.49€ TTC** par repas et un tarif de 2.30€ HT soit **2.43€ TTC** par enfant pour les goûters. Le contrat prendra effet au 2 septembre 2025 pour une durée d'un an. Il sera renouvelable tacitement pour l'année suivante dans la limite de trois ans. Le Conseil accepte à l'unanimité d'attribuer le marché à la société RCP.

3°) **Urbanisme** :

- a) Dossiers vus en commission du 1^{er} juillet
- **Déclarations préalables**
 - M. RONDINAUD Ch., Rte Belle Fermière : extension terrasse bois, piscine et SPA = avis favorable
 - Mme GBEBENI S. Chemin de Beule : rénovation et modification muret et clôture = avis favorable
 - M. MICHELAT S., Route de Versonnex : clôture et portail = avis favorable
 - M. CASTANT R., Rue des Pommeries : installation unité CLIM en façade = avis favorable
 - M.GROSROYAT Ch., Rue de la Rogeraie : installation photovoltaïque = avis favorable
 - **Permis de construire**
 - M. BARBOSA J., Chemin de Beule : modification biotope, espaces verts, clôture, pose pompe à chaleur = avis favorable
 - M. ZAMANA D., Rue de la Dôle : piscine, appentis et portail = avis favorable
 - SCI LIYA IMMO, Route Blanche : modification pente de toiture = avis favorable
 - M. MAKHLLOUF P., Rue des Hutains : maison individuelle + piscine + clôture = avis favorable
- b) Dossiers acceptés depuis le 3 juin
- **Déclarations préalables**
 - M. BLANCHETEAU R., Route de Versonnex : installation pompe à chaleur
 - M. AUBERTIN F., Rue de la Rogeraie : installation photovoltaïque
 - Mme SOUSA FARIAT T., Rue de la Velle : clôture, portail, portillon et modification façade
 - M. ROUGET C., Impasse de la Velle : transformation 2 garages en pièce habitable
 - **Permis de Construire**
 - M. MABBROUK G., Route de Versonnex : maison individuelle R + 1
 - SNC IM2T, Route de Versonnex : lotissement de 3 lots
 - M. MARTIN O., Route de Versonnex : maison individuelle
 - M. GIRON DIN JF., Route de Versonnex : maison individuelle
- c) **Dossiers refusés**
- DP PROTECT PLANET, Rue du Journans pour installation photovoltaïque
 - DP ABOUDI K., Rue des Anémones pour changement menuiseries
- d) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 1 déclaration est présentée pour laquelle la commune n'exercera pas son droit de préemption.

4°) **Ecole – Cantine – Centre de Loisirs**

- a) Compte-rendu/Informations diverses : Yann BILLARD, absent, fait passer l'information que de nombreux travaux sont à faire à l'école, et que les maîtresses sont mécontentes du manque d'aide pour l'organisation de la fête de l'école.
- Le matériel informatique obsolète est à jeter à la déchetterie.
- Monsieur le Maire informe qu'il est allé aux jeux olympiques inter-centres de loisirs organisés à Cessy pour son discours de fermeture, et remercie chaleureusement Yann Billard pour son investissement ainsi que les organisateurs pour cette belle initiative.

5°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Informations diverses :
 - Les travaux de la nouvelle école suivent leur cours. Une visite du chantier pourra peut-être envisagée au préalable de la séance du conseil de septembre ou d'octobre.
 - Les travaux de la maison Séniors se poursuivent normalement.

6°) Commission Informatique – CLAC :

- a) INFORMATIQUE = le système de téléphonie pour l'école est fonctionnel.
- b) CLAC = Annick GROSROYAT informe que la fête de la musique s'est très bien déroulée, les intervenants comme le public étaient satisfaits.
Les décorations d'été seront installées dans la semaine.
Un repas républicain est organisé le dimanche 13 juillet sur la place de la Mairie.

7°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses : Patricia DE SAEVER informe qu'elle reçoit beaucoup de demandes pour la maison Séniors. Elle précise que la commune aura un droit de regard sur les logements uniquement pour la première attribution.

8°) Communauté d'agglomération

- a) Compte-rendu du conseil communautaire du 11 juin : le CR sera transmis aux conseillers.
- b) Compte-rendu des différentes commissions :
 - Régie des Eaux Gessiennes
 - Association Communes Forestières

9°) Questions/informations diverses

- Luce HUDRY revient sur l'état de la salle de Vaise et demande à ce que l'entretien soit plus régulier et plus sérieux.
- Monsieur le Maire informe qu'il s'est rendu à l'AG de l'ESCO. L'association compte 500 licenciés dont 300 enfants (une trentaine de Segny). Des travaux importants sont à prévoir. Au vu des dépenses y relatives, il a proposé à la commune d'Echenevex et de Chevre de créer un SIVU ou SIVOM.
- Patricia DE SAEVER tient à exprimer tous ses remerciements aux bénévoles de la bibliothèque qui réalisent un travail exemplaire tout au long de l'année scolaire. Un courrier leur sera adressé en ce sens.
- Annick GROSROYAT souhaite connaître la suite que Monsieur le Maire compte donner à la décision qu'a pris Marie GERVIER de siéger au sein du conseil en tant qu'indépendante. Plusieurs conseillers donnent leur avis et leur sentiment. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a décidé de lui retirer sa délégation en matière de communication et d'information, et maintient sa décision.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 2 septembre 2025 à 19h, salle des associations.

Séance levée à 20h15